

Entitat Urbanistica Col.Laboradora
De Conservacio Planes del Rei
43891 Les Planes del Rei-Pratdip
Tel/Fax : 977 56 60 22
Movil : 637 78 68 48

Compte-rendu de la réunion du Conseil Recteur du 27 août 2008

Liste de Présence :

Christian Peuman
Frédéric Zuccheretti
Léon Bonhiver
Georges Durant
Dr. Georges Riffat
Evelyne Planet

Oscar Serrano Représentant de la Mairie de Pratdip

I Approbation du compte-rendu de la réunion précédente.

Le compte-rendu de la réunion du 4 juillet a été approuvé à l'unanimité par le Conseil Recteur.

II Exclusion de M. Pere Perez

Compte tenu des nombreux incidents qu'il a provoqué au bureau de l'Entité, lors de la fête de Planas etc.. des différends répétés au sujet de l'emploi de la langue Catalane, de son comportement agressif et parfois même injurieux, le Conseil Recteur, à l'unanimité, a décidé d'exclure M. Pere Perez du Conseil avec effet immédiat. Ceci lui sera notifié par le Président.

Le Président en a informé M. Oscar Serrano afin qu'à son tour il en informe le Maire de Pratdip.

III Démission de Frédéric Zuccheretti (Vice-Président)

F. Zuccheretti a présenté sa démission du Conseil Recteur le jour même de l'Assemblée Générale pour les raisons suivantes :

« F. Zuccheretti nous informe qu'il conteste la régularité de l'Assemblée Générale et les décisions qui ont été prises. Particulièrement en ce qui concerne le vote pour la réalisation des travaux à effectuer en vue d'une intégration à Pratdip. En effet la Convention que Planas doit signer avec la Mairie dans ce but et qui aurait dû normalement être jointe à la convocation pour l'Assemblée Générale n'est parvenue au Conseil Recteur que la veille de l'Assemblée Générale soit le 9 août 2008 à 18H31. Cela ne lui a pas permis, ainsi d'ailleurs qu'aux autres propriétaires, d'en prendre connaissance (d'autant qu'il n'était plus temps non plus d'en faire une traduction) et que de ce fait il n'a pas pu voter en connaissance de cause.

F. Zuccheretti demande que ce différend soit réglé par voie administrative d'abord et par voie de justice ensuite, afin d'invalider l'Assemblée Générale 2008. Il semble que d'autres propriétaires soient sur le point d'effectuer la même démarche. «

Le Président Ch. Peuman et les membres du Conseil Recteur présents respectent et comprennent la décision de F. Zuccheretti mais lui demandent de surseoir à sa démission, toutes les idées et tous les courants peuvent être représentés au sein du Conseil et de ce fait refusent la démission de F. Zuccheretti qui a toujours apporté son concours et ses qualités d'organisateur à la bonne marche de l'Entité. Celui-ci accepte de rester au Conseil Recteur au moins jusqu'à la prochaine Assemblée Générale.

IV Compte-rendu de l'Assemblée Générale

Le compte-rendu de l'Assemblée Générale fait comme à l'habitude par le Gestor n'est pas complet il manque les points ou documents suivants :

- La Convention que nous devons signer avec la Mairie de Prasdip, traduite en plusieurs langues.
- L'accord bilatéral sur l'échange de terrain entre M. Bonilla et la Mairie de Prasdip qui échange 500m2 d'espace vert contre la non-construction de la route qui longe son terrain ce qui fera une économie de 150 000 Euros sur les travaux à venir.
- L'intervention de certains propriétaires.

V Traduction de la Convention

Compte tenu de ce qui précède il a été décidé à l'unanimité de faire traduire la Convention en 3 langues, Français, Allemand, Anglais, pour un coût de plus ou moins 800 Euros hors TVA. Au cas où l'Assemblée Générale 2008 serait invalidée cela nous permettrait de l'envoyer aux propriétaires avec une demande de vote par correspondance le cas échéant.

VI L'Avenir

Quoiqu'il arrive et quelles que soient les décisions de justice qui pourraient être prises (voir plus haut) le Conseil Recteur doit continuer à travailler et à faire progresser les choses. Le plus urgent étant d'obtenir le plus rapidement possible des devis fiables et correspondant au cahier des charges.

Le Président Ch. Peuman nous informe :

- Qu'il a déjà contacté 2 Sociétés : AFYCSA et GISCA.
- Qu'il est urgent de faire faire une analyse des sols et de s'assurer auparavant des coûts de cette étude qui n'ont pas été prévus dans le budget 2009, quitte à faire des économies sur d'autres postes de dépenses.
- Rechercher dans nos documents si une étude des sols n'a pas déjà été faite.
- Que la Mairie est décidée à subventionner la fête de Planas à hauteur de 1580 Euros. Quid de la subvention pour la fête de 2007 que nous n'avons jamais reçue?

VII Nouveaux Membres du Conseil Recteur

Il a été décidé à l'unanimité de retenir les candidatures suivantes :

- Jean-Marc Delchef
- Mme Ibron
- Antonio Marco Escoda

La réunion s'est terminée à 19H31

Le Secrétaire - Evelyne Planet